

DITES 18!

En démocratie, l'exécutif ne commande pas...

Une fois de plus, le Gouvernement jurassien, quelques mois après avoir dit que Moutier ne serait pas privilégié par rapport aux autres communes du Jura, promet monts et merveilles à la ville. Ces promesses ressemblent comme deux gouttes aux promesses faites par les ministres de Bâle-Campagne avant le vote sur l'appartenance cantonale du district de Laufon. Aujourd'hui, nous savons et pouvons constater qu'aucune n'a été tenue. En démocratie, l'exécutif exécute, il ne commande pas. Ce rôle revient au législatif, soit les députés et le peuple.

Les probernois sont accusés de vouloir convaincre par la peur! Si la réalité et les faits avérés font peur aux séparatistes, alors laissons-les se réfugier dans l'utopie et la naïveté. Les faits sont bien là, il suffit de les expliquer et de regarder autour de soi. Le canton du Jura prévoyait une baisse d'impôt, repoussée, pour ne pas dire annulée, avant le vote communaliste, cela ne ferait pas bien dans le décor. De plus, la recapitalisation de la caisse de pension du personnel du canton du Jura et la réfection des routes cantonales chargeront le budget pour les années à venir.

Moutier restera commune centre, elle conservera certainement de bonnes relations avec les communes environnantes. On croit rêver: si Moutier part pour le Jura, les communes environnantes sauront bien s'organiser sans la ville, le Cornet en

premier. Dans le discours du ministre Juillard, on peut déjà comprendre que si Moutier n'arrive pas à convaincre les communes environnantes de le suivre dans le canton du Jura, Moutier perdra ce statut de district / d'entité. Le délai de cinq ans évoqué est très parlant.

L'hôpital de Moutier a été comparé à celui de Porrentruy. Pourquoi la baisse générale des salaires dans l'hôpital de Porrentruy, suite à un déficit d'un million de francs, n'a-t-elle pas été mentionnée? Une fois de plus, toutes les vérités ne sont pas dites et l'on nous baratine en parlant de transparence.

S'il est vrai qu'une baisse d'impôt cantonal pour une partie de la population de Moutier peut être envisagée, il faut tenir compte de l'impôt communal. Et là, au vu de l'état des finances de la plus grande partie des communes jurassiennes, aucun doute que Moutier ne sera pas la commune au taux d'imposition le plus bas, bien au contraire. Actuellement, 20 à 25% des contribuables de Moutier paient 75 à 80% des impôts, et pour ceux-là, une augmentation sera de toute façon une réalité. Pour les autres, au mieux une économie de 200 à 300 fr. par an serait possible. En comparaison d'une augmentation de 8% pour l'assurance maladie (environ 1000 fr. par an pour une famille de quatre personnes) et l'augmentation de 40% sur les plaques des véhicules (environ 300 à 500 fr. par véhicule), et

les familles en possèdent souvent deux, je vous laisse le soin de faire le calcul.

Concernant la caisse-maladie, une chose importante ne doit pas être oubliée. Avec l'offre de nombreux soins spécialisés du canton de Berne, l'assurance de base est suffisante. L'offre en soins spécialisés du canton du Jura est bien plus restreinte, ce qui oblige les assurés à prendre une assurance complémentaire pour les soins dans toute la Suisse, nouvelle augmentation. Qui de vous n'a jamais pesté contre l'augmentation des caisses-maladie d'année en année, même lorsque cette augmentation était de 2 ou 3%? Mais pour aller dans le canton du Jura, l'augmentation sera de 8,05%! Il est vrai que lorsque l'on aime, on ne compte pas... car l'amour rend aveugle!

C'est la vérité des chiffres, et cela n'a rien à avoir avec une quelconque intention de faire peur. Je pense seulement, par exemple, à une personne âgée avec une rente AVS et sans rente 2e pilier. Prime de caisse maladie: 5400 fr. par an, soit une augmentation réelle de 440 fr. par an. Une petite voiture: augmentation réelle de 160 fr. par an. Impôt: diminution envisageable dans le meilleur des cas de 200 fr.; augmentation des charges à la fin de l'année: 400 fr.

Une seule option s'impose, votez non le 18 juin.

Merci! **THONY MUSTER (MOUTIER)**



**COURRIER
DES LECTEURS**

AS À BIENNE

Un dossier bien enjolivé

Lorsqu'un projet urbanistique est bon, ses auteurs peuvent le présenter fièrement à la population et citer ouvertement ses avantages et ses désavantages. Lorsqu'il est mauvais, soit ils y renoncent, soit ils doivent l'enjoliver et en cacher les points faibles. C'est la manière choisie par les autorités municipales et cantonales pour la branche ouest de l'AS.

Ceux qui se sont rendus à l'exposition de la rue Dufour ont constaté que les rues les plus sacrifiées par le projet n'y étaient même pas présentées (la rue de Morat, la rue d'Argent, la place Verresius...). La rue de la Gabelle, qui sera celle avec le plus de trafic à Bienne, y était par contre présentée poétiquement avec des promeneurs, mais sans la moindre voiture.

Maintenant que les plans ont été déposés, le projet devrait être piqueté. Et il l'est, mais de telle manière que la population n'ait aucune chance de pouvoir se représenter l'autoroute. Le piquetage n'est pas bâclé, il est volontairement incompréhensible. En voulez-vous la preuve? Rendez-vous à la rue de la Gabelle, à la rue Gurnigel ou au Strandboden et essayez d'y comprendre quelque chose. Vous serez vite convaincu.

Et pour éliminer d'un coup de balai 40% des potentiels opposants, rien de plus simple que de ne publier les documents qu'en allemand. Pauvre bilinguisme. Nos autorités autoroutières ne représentent plus la population, elles se représentent juste elles-mêmes. Mais avec ce «piquetage» fantôme, elles confirment

LE CLIN D'ŒIL



SCHILTACH En Allemagne, cette petite ville compte environ 3950 habitants. Située en Forêt-Noire, elle appartient au district de Fribourg-en-Brisgau. Un ensemble de maisons à colombages des 17e-18e siècles entoure la Marktplatz et lui donne un charme très particulier. Dans une pente abrupte, le Musée de la Pharmacie recèle des trésors de connaissances botaniques.

ENVOI DE DENIS ROSSÉ, CORCELLES

qu'elles sont conscientes de la monstruosité du projet et de son rejet massif par la population si elle était informée honnêtement. Pauvre démocratie. Quel autre choix que l'opposition reste-t-il à la population?

Denis Rossel (Bienne)

De mauvais raccordements

J'ai participé récemment à une «promenade urbaine» organisée par le Comité «Axe Ouest pas comme ça», afin de nous expliquer par où passeront cette fameuse autoroute et les raccordements autoroutiers à la gare et aux Prés-de-la-Rive. J'en suis encore scandalisée et je vous conseille vivement d'aller voir (prochaines dates 31 mai et 15 juin)! Notre ville (côté ouest) sera complètement défigurée. De la Gare au lac, ce sera un énorme chantier pendant une quinzaine d'années, des arbres centenaires seront arrachés, des bâtiments détruits, etc. Tout ça pour faire passer plus de voitures par Bienne! Quelle est la logique? A

Bienne, qui se voulait une ville «verte», on va y faire tout le contraire. Qu'en pense M. le maire? Et même pour les habitants de Bienne qui ne sont pas concernés directement, ce sera un enfer, des camions qui traverseront la ville, le bruit, la poussière, la pollution et peut-être des risques que la nappe phréatique soit touchée.

Madame Schwickert disait qu'il ne fallait pas illuminer le bord du lac pour ne pas effrayer les cygnes, canards, etc. Et l'énorme chantier qui sera sur le Strandboden pendant plus de 15 ans? Qu'est-ce qu'elle en dit? Allez voir par vous-mêmes et vous comprendrez! Pour tous renseignements: «Axe Ouest pas comme ça». Je les remercie pour tout ce qu'ils font

Marlène Perrenoud (Bienne)

MOUTIER Une bonne place

En tant qu'ancien Prévôtois je me réjouis, avec mes compatriotes jurassiens, d'accueillir Moutier dans le Jura et de partager avec elle la souveraineté acquise

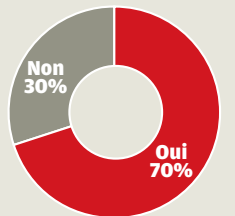
en 1974. Dans le cadre de la votation du 18 juin, les experts ont mis en évidence les avantages dont bénéficieront les Prévôtois, avec le transfert cantonal, en termes de fiscalité, de pouvoir d'achat et de poids politique. S'y ajoutent les engagements fermes pris par les autorités jurassiennes. Au vu de son importance, Moutier accueillera quelque 170 nouveaux emplois de l'administration, avec notamment le Service des contributions, le Service de l'informatique, le Contrôle des finances, le Tribunal des mineurs, l'Office des sports, l'ORP, une Recette de district et un centre d'expertise des véhicules. Sur un plan qui m'est cher, étant donné que je travaille à la police jurassienne, je me plains à relever que Moutier abritera aussi un poste de la police jurassienne et la commune pourra se doter de nouveau d'une police municipale. Quant à la prison régionale de Moutier, elle verra son développement assuré aux côtés des établissements pénitentiaires jurassiens.

Sébastien Bourquard
(Courgenay)

**LA
QUESTION
DE LA
SEMAINE
PASSÉE**

**Donald Trump,
qui vient de licencier
le directeur du FBI,
doit-il être destitué?**

Participation: 102 votes



PÉRÉQUATION

Le mythe des 26 millions...

Comme l'image de la cygogne avec son petit baluchon qui tombe «pile» au bon endroit, ces fameux, mais tout aussi fumeux 26 millions estimés par les experts, devraient tomber, eux aussi, «pile» sur notre ville selon nos adversaires!

Faut pas rêver... Annuellement, ces dernières années conjoncturellement difficiles, le canton de Berne a versé, pour Moutier, la somme de quelque 50 millions! Les

Il nous faut la Prévoyance 2020

La réforme de la Prévoyance vieillesse 2020 est l'une des plus importantes réformes des dernières décennies. Depuis 1995, toutes les réformes de l'AVS, ainsi que toutes les tentatives d'abaissement du taux de conversion, ont été rejetées, ce qui a considérablement fragilisé les deux piliers et les rentes futures des Suissesses et des Suisses. Un compromis démocratique a été trouvé pour cette réforme, sans en faire un pur projet de démantèlement de la prévoyance vieillesse, avec des diminutions de rentes sans compensation ou un relèvement automatique de l'âge de la retraite à 67 ans, car ces mesures n'auraient aucune chance devant le peuple. Les diverses mesures d'assainissement prévues dans le cadre du 1er et du 2e pilier, ainsi que le relèvement de la TVA en faveur de l'AVS, garantissent les rentes jusqu'en 2030. La solution la plus chère serait l'échec du projet. Avec, à la clé, davantage d'impôts ou davantage de dettes, tout en prolongeant les années d'immobilisme.

Jean-Paul Gschwind (Courchavon)

impôts des Prévôtois ont rapporté au canton 14 millions. Si l'on y ajoute les 29 millions que touche le canton au titre de la péréquation fédérale, nous arrivons au total de 43 millions. Reste un «trou» de 7 millions en faveur de Moutier et comblé par le canton. Le canton du Jura toucherait, lui, les fameux 26 millions, les 14 millions d'impôts, soit un revenu de 40 millions. Soit un trou de 10 millions (pour arriver aux 50 injectés par le canton de Berne), auxquels il faut rajouter quelques dépenses dont on a soigneusement évité de parler jusqu'à présent: – rachat des bâtiments cantonaux bernois: estimation, 47 millions; – augmentation des hospitalisations externes (les Prévôtois ne pourront plus se faire hospitaliser à l'hôpital de l'Ile, mais à Bâle), de 36 à quelque 40 millions par année; – et tout ce que les Prévôtois n'ont pas envie de perdre, comme par exemple l'école à journée continue: un million de subventions annuellement. Et la liste est loin d'être exhaustive! De quoi retomber brutalement sur terre.

Le baluchon de la cigogne n'y résistera pas!

Tina Schlupep (Moutier)

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch